

Commune d'Ecury sur Coole

Compte rendu de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 04 juin 2012

Etaient présents: Catherine DETHUNE, Jacques-Yves PUTEGNAT, Patrice BIERI, Claude SALLET, Pascal BIERI, Pierre HUET, Denis MOLINIER

Excusé : Emmanuel RAIMOND

Excusé ayant donné procuration : Marc DEFORGE

Secrétaire de Séance : Murielle Stéphan

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la réunion précédente :

A la deuxième page du compte rendu de la réunion du 09 mai 2012, dans la rubrique « Subvention Association des conciliateurs de justice de la Marne » il faut lire :
« ... le conseil municipal a décidé d'octroyer une subvention d'un montant de 50€ par 4 voix pour et 6 abstentions.
Le compte rendu, ainsi modifié, a été adopté par 7 voix pour et 2 abstentions.

PLU : Bilan de la concertation et arrêt du projet du PLU

La phase d'étude étant terminée, Me le Maire tire le bilan de la concertation et propose aux membres du conseil municipal d'arrêter le projet de PLU tel que présenté.
Messieurs BIERI Pascal et Patrice quittent la séance au moment de passer au vote.
Le vote s'est effectué à main levée :
Le projet du PLU est arrêté au 04/06/2012 par 5 voix pour et 2 voix contre.

Réhabilitation de la mairie : choix du maitre d'œuvre

Suite aux différentes discussions menées en commission projet, un appel d'offre a été lancé pour le choix du Maitre d'œuvre, 2 réponses ont été enregistrées. Le cabinet d'architecture EUDES a été retenu par 6 voix pour et 3 abstentions. Il estime le montant des travaux à 150 000 €HT.

Gestion forêt communale

La convention actuelle est arrivée à expiration le 11/01/2012. Une nouvelle proposition du régime forestier a été présentée ; après en avoir discuté, les membres du conseil se posaient plusieurs questions, un complément d'informations sera demandé, la décision est donc reportée.

Régime des locations de salle des fêtes

- Suite aux incidents des 12 et 13 Mai 2012, il est proposé aux membres du conseil le recouvrement des dégradations et intrusions au loueur concerné d'un montant de 72,50€. Vote à l'unanimité.
- De même, la commission gestion du patrimoine propose dorénavant de louer la salle des fêtes exclusivement aux écuriots, aux associations du village et de la CCVC. Les contrats signés avant le 04/06/12 seront honorés. Les tarifs de locations restent inchangés, seuls les montants d'amendes pour déclenchements inopportuns de l'alarme et ouverture intempestive des issues de secours ont été augmentés. Vote à l'unanimité.

Matériel de tonte

La barre de coupe du tracteur tondeuse étant cassée, notre fournisseur, la Société Collard a été contacté et a rendu des devis sur la remise en état ou le changement de barre. Les membres du conseil renoncent à engager des réparations étant donné la somme à engager. Avant d'investir dans un matériel neuf, l'éventualité d'un prêt de matériel auprès de la société Collard a été envisagée.

Don photocopieur

Suite au renouvellement du photocopieur de la mairie, il a été proposé à toutes les associations de la Commune le don de l'ancien ; seul l'Aéroclub Farman Clément s'est porté candidat. Il a donc été voté à l'unanimité de céder gratuitement et en l'état l'ancien photocopieur à l'Aéroclub.

Comptes rendus divers

CCVC (Communauté de Communes de la Vallée de la Coole)

Voir le compte rendu dans le panneau d'affichage.

Commissions projets

Majoration des droits à construire :

La commission est contre l'avis de la majoration des droits à construire ; il a été décidé d'attendre la position du nouveau gouvernement avant d'engager toute procédure. Rendez-vous est pris pour septembre. Une note d'information à la population sera faite en temps et en heure.

Fête des voisins :

La date retenue de la Fête des voisins est le 9 juin. Programmation de l'organisation est définie.

La réunion du conseil municipal s'est terminée à 22h 45

La secrétaire de séance
Murielle Stephan